



**UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA**

**Procès-verbal de la séance plénière de clôture
tenue à l'Hôtel Delta Québec
à Québec, QC
le jeudi 16 août 2018 à 11 h 15**

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 11 h 15 ; la présidente Manon Dostie en est la présidente et la directrice générale Marie Bordeleau en est la secrétaire. Mme Dostie a remercié le Comité d'accueil et les organisateurs du dîner de gala d'avoir organisé un événement merveilleux hier soir dans ce magnifique bâtiment historique.

Résolutions financières

a. Approbation des états financiers vérifiés

IL EST PROPOSÉ par Elizabeth Strange., appuyé par Kathryn Sabo, **QUE** les états vérifiés de l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2018 soient approuvés tels quels. La proposition est adoptée.

b. Approbation des vérificateurs

IL EST PROPOSÉ par Maria Markatos, appuyée par Darcy McGovern, c.r., **QUE** le cabinet McCay Duff LLP, comptables agréés, soit nommé vérificateur de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada pour l'exercice s'échelonnant du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019. La proposition est adoptée.

c. Résolution sur les affaires bancaires

IL EST PROPOSÉ par Lee Kirkpatrick, appuyée par Lucie Angers, **QUE** pour les montants de plus de 5 000 \$, deux membres du conseil de direction ou un membre du conseil de direction et la directrice générale se voient conférer le pouvoir de signature à titre de membres responsables pour toutes les affaires bancaires de la CHLC, **ET QUE** pour les montants allant jusqu'à 5 000 \$ et destinés à l'achat de certificats de placement garanti et de dépôts à terme, ainsi que pour le transfert de fonds du compte de la recherche au compte général et vice versa, la signature de la seule directrice générale suffise. La proposition est adoptée.

d. Approbation du budget pour l'exercice 2018-2019

IL EST PROPOSÉ par Samantha Hulme, appuyée par Russell Getz, **QUE** le budget de l'exercice 2018-2019 soit approuvé, sous réserve des modifications qui pourraient être. La proposition est adoptée.



UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

Célébration du 100e anniversaire

Kathryn Sabo a déclaré qu'un tirage au sort a eu lieu ce matin sous la supervision du personnel du Secrétariat et que les gagnants de la première question du questionnaire sont : Valérie Simard, Laurence Bergeron et Kathleen Cunningham, car elles savaient toutes que la CHLC a tenu 99 assemblées annuelles au cours des 100 dernières années. Les gagnantes de la deuxième question concernant les juridictions présentes à la première réunion de la CHLC en 1918 (Alberta, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Québec, Saskatchewan) sont Valérie Simard. Luc Labonté savait que la première femme avait assisté à une réunion de la CHLC en 1962. La quatrième question demandait combien d'assemblées annuelles se tenaient à l'extérieur des capitales et il y en avait 28, mais personne n'avait la bonne réponse. La cinquième question demandait dans quelles années le nom de l'organisme avait changé et Luc Labonté, Valérie Simard et Laurence Bergeron savaient que c'était en 1919, 1974 et 1995. Les prix, composés de t-shirts et de casquettes de baseball, seront remis après la réunion. Sandra Peterson, Luc Labonté, Laurence Bergeron et Kathleen Cunningham ont répondu correctement à la dernière question concernant la date du premier match de softball Est contre Ouest (1984).

Darcy McGovern a noté que Kathryn Sabo a présidé le Comité du 100e anniversaire, rendant possible tous les événements qui ont eu lieu cette semaine, tels que les présentations des juridictions, les questions trivia et les lettres de félicitations de la Gouverneure générale et du Premier ministre. M. McGovern a également rendu hommage à Clark Dalton ainsi qu'au comité organisateur pour leur travail de coordination du collage de photos, de même que pour tous les cadeaux (stylos, épinglettes, blocs, t-shirts et casquettes) et pour leur excellent travail.

Rapport de la Section pénale

Samantha Hulme a indiqué que la Section pénale a eu une semaine très intéressante de débats passionnés sur une trentaine de résolutions, dont 27 ont été adoptées et trois retirées. Aucune des résolutions n'a été rejetée, mais 17 d'entre elles ont été modifiées, ce qui témoigne de l'esprit de coopération qui a animé toutes les discussions de la Section pénale. La question du consentement de la Couronne au procès devant un juge seul a fait l'objet d'un débat animé. De plus, la dernière résolution débattue recommandait que la priorité soit accordée à la révision des peines minimales obligatoires.

Mme Hulme a remercié les présidents des groupes de travail qui ont entrepris des tâches importantes et un travail important. Les rapports d'étape sur les télémandats et l'article 419 du Code criminel ont été discutés, et le rapport et les recommandations du groupe de travail sur la confrontation des témoins et l'article 9 de la Loi sur la preuve au Canada ont été adoptés. Ce rapport sera communiqué à la Section civile. La Section pénale a également créé un nouveau groupe de travail sur les mandats de perquisition, à la suite d'une résolution de l'assemblée de l'ABC. Un autre groupe de travail a été formé pour examiner l'article 487 du Code criminel et examinera les moyens de moderniser ce pouvoir d'enquête.



UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

Au colloque commémoratif Earl Fruchtman, la Section pénale a eu le plaisir d'entendre Joanne Marceau et Patrick Michel, directeur des poursuites pénales, qui ont discuté de la responsabilité, du pouvoir discrétionnaire et de l'indépendance professionnelle des juges de la poursuite. Mme Hulme a noté la présence du professeur Anne-Marie Boisvert et de trois membres de la magistrature, Danielle Côté, Faith Finnestad et Josh Hawkes, ainsi que de représentants du Barreau autochtone parmi les délégués à la Section pénale. Le point de vue que ces délégués ont apporté aux discussions a été très apprécié.

Mme Hulme a remercié Justice Canada pour sa forte représentation et son appui à la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, ainsi que les interprètes qui ont suivi le rythme très rapide des interventions de certains des délégués. Mme Hulme a également remercié nos hôtes à Québec cette année, soulignant que c'était une excellente semaine organisée à la perfection et parsemée d'activités sociales agréables. La semaine a été très occupée et Mme Hulme a exprimé ses remerciements particuliers aux membres du Secrétariat pour leur soutien extraordinaire et leur patience face aux multiples demandes d'aide de la Section tout au long de la semaine, assurant le bon fonctionnement de la Section pénale toute la semaine.

Caroline Quesnel est devenue secrétaire de la Section à peine six semaines avant cette réunion et a fait un travail phénoménal pour soutenir la Section. Le nouveau président, Matthew Hinshaw, appréciera son éthique de travail exceptionnelle.

Rapport de la Section civile

Maria Markatos a déclaré que la Section civile a eu la chance d'avoir des représentants des ministères provinciaux, territoriaux et fédéraux de la Justice, des organismes de réforme du droit et des membres du barreau et du milieu universitaire. Nous avons également eu le privilège d'être rejoints par nos invités des États-Unis.

La Section civile a examiné un rapport détaillé et un projet de loi uniforme sur la location commerciale, reflétant l'aboutissement de sept années de travail du groupe de travail. Elle a fait l'objet de conversations très intéressantes. La Section a donné des directives et a demandé au groupe de travail d'apporter certaines modifications au projet de loi et aux commentaires ; on espère que la version révisée sera adoptée conformément à la règle du 30 novembre, et si elle est adoptée, elle complétera la Stratégie du droit commercial.

La Section civile a également adopté les Règles uniformes sur les documents électroniques conformément à la règle du 30 novembre. S'il est adopté, il s'agit d'un projet stimulant et avant-gardiste qui aura une application à grande échelle dans une variété de domaines de pratique. Un rapport et une loi uniforme modifiée mettant en œuvre les conventions et un rapport sur la divulgation non consensuelle d'images intimes sont attendus à l'assemblée annuelle de l'an prochain. Pour compléter l'examen récemment terminé des autres documents fondamentaux de la CHLC, la Section du



UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

droit civil entreprendra également un examen de ses règles de procédure pour examen ultérieur en 2019.

Mme Markatos a noté que la Section civile était ravie d'entendre la présidente de la ULC, Anita Ramastry, sur les travaux de l'American Uniform Law Commission et l'a remerciée, ainsi que les autres commissaires américains, de leur présence.

Cette semaine, la Session conjointe a reçu une mise à jour de la jurisprudence concernant les dommages-intérêts pour frais d'affrètement et les dommages-intérêts civils en vertu de la Charte contre la Couronne et a adopté la Loi uniforme sur la vérification du casier judiciaire, qui sera recommandée aux administrations pour mise en œuvre.

Le nouveau président de la Section civile est Thomas Ahlfors du Nunavut, et un comité de sélection a été formé pour trouver un président pour la période 2019-2020.

Mme Markatos remercie tous les groupes de travail et leurs présidents, ainsi que tous ceux qui ont fait des présentations cette semaine pour leur travail dans la préparation des rapports, leur participation aux téléconférences et leur aide dans la réalisation des projets. Mme Markatos a rendu hommage à Clark Dalton, QC, notre coordonnateur de projet, en soulignant que nous le remercions beaucoup mais que le travail du président de la Section civile serait insurmontable sans son dévouement. Mme Markatos a également remercié Manon Dostie et le reste de l'exécutif, ainsi que la directrice générale Marie Bordeleau, Frédérique Sabourin et son comité organisateur, Darcy McGovern et Sarah Dafoe pour leurs conseils personnels, les interprètes et tous les délégués de la Section civile pour leur collaboration et leur travail assidu, et pour continuer à relever le défi annuel que constitue le développement d'une expertise dans un large éventail de sujets.

Mme Dostie remercie les présidentes de section et dit que, comme d'habitude, elle a une longue résolution pour remercier toutes les personnes impliquées dans l'organisation de cette réunion annuelle.

IL EST RÉSOLU QUE la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada remercie :

1. Le gouvernement du Québec et le ministère de la Justice du Québec pour avoir accueilli l'assemblée annuelle du 100e anniversaire de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada ;
2. Nos partenaires, le ministère de la Justice du Québec, le ministère du Conseil exécutif du Québec, la ville de Québec, le Barreau du Québec, la Chambre des notaires du Québec et la faculté de droit de l'Université Laval.
3. Me Maryse Carré, présidente du Barreau du Québec ; Me Nancy Chamberland, membre du conseil d'administration de la Chambre des notaires du Québec ; et Me Lida Sara Nourai, vice-présidente



UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

de l'Association des avocats de la défense de Montréal-Laval-Longueuil pour leurs aimables propos lors de la réception de bienvenue ;

4. Kerry Simmons, c.r., présidente de l'Association du Barreau canadien ; Arthur Close, c.r. de l'Institut de droit de la Colombie-Britannique ; Kathryn Sabo ; et Clark Dalton, c.r. et tous les représentants gouvernementaux pour leurs survols historiques au cours de la semaine ;
5. Daniel Grégoire ; Catherine La Rosa, juge de la Cour supérieure du Québec ; André-Philippe Mallette et Kerri Simmons, présidente de l'ABC, pour leur présence à la réception de bienvenue ;
6. Catherine La Rosa, juge de la Cour supérieure du Québec ; Danielle Côté, juge en chef adjointe sortante de la Cour du Québec ; Me Paul-Matthieu Grondin, président du Barreau du Québec ; Vincent Martinbeault, directeur adjoint, directeur des poursuites criminelles et pénales ; et Georgina Jackson, ancienne présidente et juge de la CHLC de la Saskatchewan, pour leur participation au gala de clôture ;
7. Le comité organisateur qui a travaillé si fort pour accueillir cette assemblée annuelle, Laurence Bergeron, la juge Danielle Côté, Isabelle Doray, Chloé Rousselle, Frédérique Sabourin et Caroline Vachon. Les membres du Comité ont tenu à souligner tout particulièrement le travail accompli par Frédérique Sabourin et Laurence Bergeron, car nous savons que la planification ne commence pas seulement une semaine avant l'assemblée annuelle, mais même des mois à l'avance.
8. Le personnel exceptionnel de notre Secrétariat : Pauline Beaulieu, France Lévesque, Carl Rodrigue et Elena Miron ;
9. Au Comité exécutif :

La présidente sortante Elizabeth Strange d'avoir assumé ce rôle pendant une année supplémentaire et tout le soutien qu'elle a apporté à Manon Dostie ;

Maria Markatos, présidente de la Section civile, pour son travail exemplaire cette semaine et tout au long de l'année, et à Thomas Ahlfors, nouveau président, pour ses fonctions de secrétaire de la Section civile cette semaine ;

Samantha Hulme, présidente de la Section pénale et Caroline Quesnel, secrétaire de la Section pénale, pour leur travail exemplaire tout au long de l'année et particulièrement cette semaine, et un merci spécial à Dorette Pollard, pour son travail de secrétaire de la Section pénale jusqu'en décembre 2017 ainsi qu'à Jean-François Noël, qui a exercé cette fonction de janvier à juin 2018 ;

Peter Lown, c.r., président du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes et président du Comité international pour tout le travail qu'il accomplit chaque année ;



**UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA**

Clark Dalton, c.r., notre coordonnateur de projets dont le travail est essentiel - vous travaillez si fort pour la Conférence et au sein de tant de groupes de travail et de comités, vous êtes essentiel pour la CHLC ;

10. Les représentants juridictionnels de toutes les juridictions, les présidents et les membres des groupes de travail, les présentateurs, ainsi que les délégués, y compris les procureurs, les avocats et les notaires des gouvernements et de la pratique privée, l'Association du Barreau autochtone, les membres de la magistrature, les professeurs de droit, l'Association du Barreau canadien, le Barreau du Québec, la Chambre des notaires du Québec, les instituts de réforme du droit ;

Mme Dostie indique que la CHLC cherchera des moyens de reconnaître les contributions continues de tous ses participants au cours de la prochaine année.

11. Kathryn Sabo, présidente du comité du 100e anniversaire et ses membres, dont Nicolas LeGrand Alary, Charlaïne Bouchard, Isabelle Doray, Richard Fowler, Russell Getz, Sherry Gillis, Chloé Rousselle, Caroline Vachon et Marie Bordeleau.
12. Les membres du Comité de surveillance du plan stratégique, composé d'Elizabeth Strange, qui mérite des remerciements spéciaux pour avoir présidé et fourni les rédacteurs, Russell Getz, Cathy Cooper, Genevieve Harvey, Clark Dalton, Lucie Angers, Stephanie O'Connor, Peter Lown, QC et Dorette Pollard, ainsi que les nombreux sous-groupes du SPOC pour leur engagement et leur enthousiasme.
13. Les membres du Comité des finances et du budget, composé de Peter Lown, QC, Kathryn Sabo, Elizabeth Strange, Clark Dalton, QC, Marie Bordeleau, Lee Kirkpatrick et John Lee.
14. Sarah Dafoe, présidente du Comité des rôles et ses membres, Russell Getz, Genevieve Harvey, John Lee, Peter Lown, Stephanie O'Connor, Kathryn Sabo et Elizabeth Strange.
15. Notre directrice générale, Marie Bordeleau, qui travaille beaucoup en coulisse tout au long de l'année et de la semaine à l'assemblée annuelle - elle accomplit beaucoup de choses qu'on ne voit pas ;
16. Nos estimés collègues et amis de la Commission du droit uniforme des États-Unis, les anciens présidents Michael Houghton, Bob Stein et Howard Swibel et Harriet Lansing, le nouveau président Carl Lisman et la présidente Anita Ramasastry ;
17. Daniel Grégoire pour sa présentation animée des trophées de softball de la CHLC lors du dîner de gala ;



**UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA**

18. Les interprètes de chaque section, Peter Douglas, Emmanuelle Dubois, Marc Morisset, Hélène Régimbald, Anne Rogier et Sara Vafaï.
19. Les techniciens en audiovisuel de Systèmes LMB, Luc Lachance et Rémi St-Pierre ;
20. Le personnel de l'Hôtel Delta Québec ;
21. Enfin, notre nouveau président, Lee Kirkpatrick, pour avoir assumé la responsabilité de diriger la CHLC au cours de la prochaine année.

Appuyée par le doyen Sinclair. La résolution est approuvée à l'unanimité. Le président a remis des cartes-cadeaux aux membres susmentionnés du comité hôte et au personnel du Secrétariat pour leur excellent travail au bureau du Secrétariat tout au long de la semaine.

Rapport du Comité de nomination

Elizabeth Strange a dit que Luc Labonté avait tout gagné à la tombola du 100e anniversaire parce qu'elle lui avait dit où aller pour trouver toutes les réponses et qu'elle ramasserait le butin en son nom. Mme Strange remercie Mme Dostie et le Comité exécutif et fait remarquer qu'il y a eu neuf présidents du Nouveau-Brunswick, de sorte que la province dépasse son poids.

Le comité de mise en candidature a été formé plus tôt cette semaine, composé de la présidente sortante Elizabeth Strange à titre de présidente, de délégués de longue date et des anciens présidents Luc Labonté, QC, Dean Sinclair, QC, Russell Getz et Kathryn Sabo. Le résultat de leurs délibérations étant unanime, Mme Strange a présenté la motion suivante au nom du comité :

QUE Lee Kirkpatrick, actuellement vice-présidente, soit nommée présidente de la CHLC et que John Lee soit nommé vice-président de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada. Appuyée par Manon Dostie. Motion adoptée.

Allocution de la nouvelle présidente

Mme Kirkpatrick s'est dite honorée d'avoir été choisie comme Présidente et accepte humblement le défi de remplir cette fonction. Elle a dit qu'elle ne savait pas depuis combien de temps elle assiste aux assemblées annuelles de la CHLC jusqu'à ce qu'on lui remette sa plaque commémorative de 20 ans au banquet d'hier soir. Au cours de sa participation à la CHLC, elle a parfois assisté aux réunions de la Section civile, car elle a été la seule déléguée du Yukon pendant de nombreuses années. Mme Kirkpatrick a dit qu'elle a apprécié les récits de l'expérience d'autres personnes à la CHLC au cours de la semaine et a noté que lorsque l'assemblée annuelle a eu lieu au magnifique Centre culturel Kwanlin Dun à Whitehorse en 2012, le Centre avait des fenêtres du plancher au plafond donnant sur le fleuve Yukon, ce qui distrait plusieurs des délégués, et lorsque des résolutions étaient adoptées ou des questions



UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

importantes étaient en discussion, des gens se promenaient en canot... souvent, nous pensions que des gens devaient participer aux débats !

Mme Kirkpatrick a dit qu'elle a hâte de relever le défi de travailler sur des questions importantes pour la CHLC cette année, y compris le site Web, de rehausser le profil de l'organisation et d'encourager les gouvernements à adopter des lois uniformes, et de suivre et promouvoir les résolutions qui ont été adoptées sur le plan pénal. Mme Kirkpatrick a déclaré qu'elle était très reconnaissante d'avoir le soutien et l'encouragement des autres membres du Comité exécutif, qui sont allés plus loin en faisant des mandats supplémentaires, Manon Dostie et Elizabeth Strange en particulier, et Mme Kirkpatrick a déclaré qu'elle avait hâte de travailler avec le nouveau Comité exécutif au cours des prochains mois.

Mme Kirkpatrick s'est jointe à Mme Dostie pour exprimer ses remerciements à nos hôtes de Québec et s'est réjouie à la perspective de travailler avec tous les comités, groupes de travail et nos collègues américains sur des questions d'intérêt pour les deux organisations. Mme Kirkpatrick a dit qu'elle a particulièrement hâte de poursuivre ses relations avec les collègues qu'elle a rencontrés cette année et espère qu'ils pourront tous se joindre à nous l'an prochain dans la belle ville de St. John's.

Rapport de la juridiction hôte - St, John's, NL - 2019

Chad Blundon a chaleureusement remercié ses collègues du Québec pour leur hospitalité et a dit qu'il espère suivre leurs traces. M. Blundon présente une courte vidéo promotionnelle sur Terre-Neuve-et-Labrador et souligne que l'an prochain, l'assemblée annuelle de la CHLC aura lieu à l'hôtel Delta à St. John's une semaine plus tard que d'habitude, du dimanche 18 août au jeudi 22 août. Un comité d'accueil est en train d'être mis sur pied et la planification débutera le mois prochain. M. Blundon a encouragé ses collègues à venir tôt et à rester après l'événement pour profiter des vacances en famille. Des guides de voyage et du matériel promotionnel sont disponibles pour ceux qui sont intéressés.

Rapport de la juridiction hôte - Iqaluit, NU - 2020

Thomas Ahlfors a déclaré que le Nunavut accueillera pour la toute première fois en 2020 et a souligné que l'assemblée annuelle de la CHLC se tiendra pour la première fois au-dessus de la limite forestière, ce qui signifie que les températures seront plus fraîches qu'ici cette semaine. L'événement aura probablement lieu au Frobisher Inn.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Kirkpatrick remercie nos hôtes de la ville de Québec et la séance est levée à 12 h 20.